

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.31.2015

**Solution chromatographique A**

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise**

**Nom du produit:** Solution chromatographique A

**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** CH1904SS

**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:** Produits chimiques de laboratoire

**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331  
1-717-632-1291

**Numéro de téléphone de secours:**

**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

**SECTION 2: Identification des dangers**

**Classification de la substance ou du mélange:**



**Inflammable**

Liquides inflammables, catégorie 3



**Corrosif**

Troubles sévères des yeux, catégorie 1  
Corrosion de la peau, catégorie 1B



**Irritant**

Toxicité systémique pour certains organes cibles apres exposition unique, catégorie 3



**Nocif pour l'environnement**

Acute hazards to the aquatic environment. Catégorie 1

Toxicité aiguë 4 (Orale).

Lésions des yeux 1.

STOT SE 3, Système nerveux central, Système respiratoire.

Corrosion cutanée 1B.

Aquatique aiguë 1.

Liquide inflammable 3.

**Mentions d'avertissement :** Danger

**Mentions additionnelles de danger:**

Vapeur et liquide inflammables.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Peut causer la somnolence ou vertiges.

Nocif en cas d'ingestion.

Très toxique pour la vie aquatique.

**Déclaration de mise en garde:**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.31.2015

**Solution chromatographique A**

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.  
 Garder hors de la portée des enfants.  
 Lire l'étiquette avant l'utilisation.  
 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 Éviter de libérer dans l'environnement.  
 Conserver le conteneur bien fermé.  
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.  
 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.  
 Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
 Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.  
 Bien se laver la peau après utilisation.  
 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.  
 Rincer la bouche.  
 Ne PAS faire vomir.  
 Recueillir le produit répandu.  
 En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.  
 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.  
 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.  
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.  
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).  
 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.  
 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.  
 Entreposer dans un endroit fermé à clé.  
 Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

**Autre classification non SGH:**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

**Ingrédients:**

<b>Ingrédients:</b>		
CAS 71-36-3	Butanol	79.52 %
CAS 64-17-5	Éthanol	9.68 %
CAS 1336-21-6	Hydroxyde d'ammonium	10.8 %
Pourcentages par poids		

**SECTION 4: Mesures de premiers soins**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Solution chromatographique A**

**Description des mesures de premier secours**

**Après l'inhalation :**

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter immédiatement un médecin.

**Après contact avec la peau :**

Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

**Après contact avec les yeux :**

Protéger l'œil non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

**Après ingestion :**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:**

Irritation. Des difficultés respiratoires. Mal de tête. Nausée. Vertige.

**Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:**

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

**SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu**

**Agent d'extinction**

**Agents d'extinction appropriés:**

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

**Agents d'extinction non appropriés:** Aucun(e)

**Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:**

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs. Retour de flamme peut produire par de distance considérable.

**Conseil pour pompiers:**

**Équipement de protection:**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

**Informations supplémentaires (précautions):**

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Combattre le feu à distance en raison du risque d'explosion. Utiliser de l'eau vaporisée pour refroidir les conteneurs fermés.

**SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:**

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Précautions environnementales:**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau. L'éthanol a une faible toxicité aiguë et chronique pour la vie aquatique. Éviter l'évacuation dans des égouts.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Solution chromatographique A**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Aérer la zone où est survenu le déversement. Absorber les petits déversements avec un matériel inerte (c.-à-d., le sable ou la terre) puis les placer dans un conteneur approprié. Voir Section 8. Toujours appliquer les réglementations locales. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Éliminer toute source d'allumage. Utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles. Aérer la zone où est survenu le déversement.

**Référence à d'autres sections:** Aucun(e)

**SECTION 7: Manutention et entreposage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes de manipulation appropriées. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éloigner des sources d'allumage. Utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, moudre ou exposer les contenants vides à la chaleur, à des étincelles ou à des flammes nues. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Retirer les vêtements contaminés. Voir Section 13.

**Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:**

Entreposer dans un endroit frais. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables. Éloigner des sources d'allumage. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés hermétiquement et maintenus en position horizontale pour éviter les fuites.

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle**



**Paramètres de contrôle:**

71-36-3, Butanol, ACGIH VLS MPT 60 mg/m<sup>3</sup> (20 ppm).  
71-36-3, Butanol, OSHA LER C 150 mg/m<sup>3</sup> (50 ppm).  
71-36-3, Butanol, OSHA LEP MPT 300 mg/m<sup>3</sup> (100 ppm).  
64-17-5, Éthanol, ACGIH VLS MPT : 1.900 mg/m<sup>3</sup>.  
64-17-5, Éthanol, OSHA LEP MPT 1 900 mg/m<sup>3</sup>.  
1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, OSHA MPT 25 ppm (18 mg/m<sup>3</sup>) ST 35 ppm (27 mg/m<sup>3</sup>).  
1336-21-6, Hydroxyde d'ammonium, ACGIH MPT 25 ppm ) ST 35 ppm (27 mg/m<sup>3</sup>).

**Contrôles techniques appropriés:**

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

**Protection respiratoire:**

Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Solution chromatographique A**

<b>Protection de la peau:</b>	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection.
<b>Protection oculaire:</b>	Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire adéquate.
<b>Mesures générales d'hygiène:</b>	Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence (état physique, couleur):</b>	Liquide clair et incolore	<b>Limite d'explosion inférieure:</b> <b>Limite d'explosion supérieure:</b>	Non déterminé Non déterminé
<b>Odeur :</b>	Odeur caractéristique forte	<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	Non déterminé
<b>Seuil d'odeur:</b>	Non déterminé	<b>Densité de la vapeur:</b>	Non déterminé
<b>Valeur pH:</b>	Non déterminé	<b>Densité relative:</b>	Non déterminé
<b>Point de fusion / congélation:</b>	Non déterminé	<b>Solubilités:</b>	Légèrement soluble.
<b>Point d'ébullition / plage d'ébullition:</b>	Non déterminé	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair (creuset fermé):</b>	14 à 35 °C ethanol/butanol	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé	<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Inflammable	<b>Viscosité:</b>	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
<b>Densité à 20°C:</b>	Non déterminé		

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

**Réactivité:**

Stable sous des conditions normales.

**Stabilité chimique:**

Stable sous des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucune en cas de traitement normal. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

**Conditions à éviter:**

Matériaux incompatibles. Chaleur excessive. Flammes nues. Espaces confinés.

**Matériaux incompatibles:**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.31.2015

**Solution chromatographique A**

Les oxydants forts, les acides forts, les métaux alcalins, la chaleur, les étincelles, les flammes nues, le sodium, le pentafluorure de brome, le dioxyde de potassium, le bromure d'acétyle, le chlorure d'acétyle, l'or, le mercure, les halogènes, l'argent, le blanchiment d'hypochlorite de calcium.

**Produits de décomposition dangereux:**

Monoxyde de carbone, vapeurs et gaz irritants et toxiques, dioxyde de carbone, oxyde d'azote et ammoniac.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**Toxicité aiguë:**

**Dermique:**

Butanol DL50 Lapin - 3,400 mg/kg.

**Toxicité chronique:** Aucune information additionnelle.

**Corrosion/irritation de la peau:**

Butanol Lapin : irritation - 24 heures.

Hydroxyde d'ammonium Corrosif.

**Domages/irritations oculaires sévères:**

Butanol Lapin : Cécité.

**Sensibilisation respiratoire ou de la peau:** Aucune information additionnelle.

**Cancérogénicité:**

**None of this product's components are listed by ACGIH, IARC, OSHA, NIOSH, or NTP. :**

**Mutagénicité cellulaire germinale:** Aucune information additionnelle.

**Toxicité reproductrice:** Aucune information additionnelle.

**STOT exposition simple et répétée:**

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Peut causer de la somnolence ou du vertige

**Informations toxicologiques supplémentaires:**

Aucune information additionnelle.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** No additional information.

**Persistance et dégradabilité:**

Devrait se traduire par une biodégradation et une volatilisation à la surface de l'eau.

**Potentiel bioaccumulatif:**

La bioaccumulation devrait être faible.

**Mobilité dans le sol:**

Renseignements non disponibles.

**Autres effets indésirables:**

Aucun identifié.

**SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Solution chromatographique A**

**Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Contactez une entreprise agréée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Le produit et ses conteneurs ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**US DOT (Département des transports américain)**

**N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1120

**Exception quantité limitée:**

Aucun(e)

**En vrac:**

**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)

**Nom d'expédition approprié:** Butanols.

**Classe de risques:** 3

**Groupe d'emballage:** III.

**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.

**Commentaires:**

Aucun(e)

**Non-vrac:**

**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)

**Nom d'expédition approprié:** Butanols.

**Classe de risques:** 3

**Groupe d'emballage:** III.

**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.

**Commentaires:**

Aucun(e)



**SECTION 15: Informations réglementaires**

**États-Unis (É.-U.)**

**Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aigu, Chronique, Incendie

**Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

1336-21-6 Hydroxyde d'ammonium.

71-36-3 Butanol.

**RCRA (Code de déchets dangereux):**

71-36-3 Butanol - U031.

**TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):**

1336-21-6 Hydroxyde d'ammonium 1000 lbs.

71-36-3 Butanol 5000 lbs.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.31.2015

**Solution chromatographique A**

**Proposition 65 (Californie):**

**Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Canada**

**Liste intérieure de substances (DSL) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA:** 3-0-0

**HMIS:** 3-0-0

**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)

**Abréviations et acronymes:** Aucun(e)